

LE SILLON DE TALBERT (PLEUBIAN, CôTES-D'ARMOR) : RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Julien HOURON

Conservateur de la réserve naturelle, garde du littoral

Le Sillon de Talbert fait partie du Domaine public maritime. Il retient l'attention des naturalistes et des protecteurs de la nature de longue date. D'une part pour son intérêt géomorphologique mais surtout ornithologique et botanique, d'autre part pour sa conservation dans le contexte des aménagements lourds qui ont longtemps prévalu sur le littoral. Le Conservatoire du littoral en a reçu l'affectation en 2001 ouvrant une nouvelle période de gestion. On se plaît de rappeler ici – c'est l'occasion – que par un courrier du 24 juin 1993, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, aujourd'hui Bretagne Vivante) proposait au conservatoire du littoral « d'en demander l'affectation à l'État afin de le protéger durablement et de commencer sa restauration et sa gestion ». Après deux « contrats-nature » avec la Région Bretagne, le statut de Réserve naturelle régionale (que la loi de 2002 autorisait aux Régions) fut choisi en 2007 pour associer durablement dans la gestion le Conservatoire et le Conseil Régional. La justification était alors essentiellement fondée sur le patrimoine biologique ; c'est à l'occasion du premier plan de gestion que lors du passage en CSRPN (conseil scientifique régional du patrimoine naturel) le patrimoine géologique fut reconnu comme l'intérêt majeur du site.¹

RNR Sillon de Talbert



Vue aérienne du Sillon de Talbert et du littoral de Pleubian, en l'Armor.

1 - NDLR du bulletin

A. Le site du Sillon de Talbert

Le Sillon de Talbert se situe sur la côte nord de la Bretagne, à l'extrême de la presqu'île de Lézardrieux, sur la commune de Pleubian (Côtes-d'Armor). Il est localisé à une soixantaine de kilomètres au nord de la ville de Saint-Brieuc et à une quarantaine de kilomètres à l'est de celle de Lannion. Paimpol et Tréguier sont des localités de petite à moyenne importances situées à proximité.

Le hameau de l'Armor, à Pleubian, près duquel se trouve le Sillon de Talbert, est directement accessible à pieds par le GR34 qui longe la côte de la presqu'île de Lézardrieux. Quatre heures de marche à pieds sont nécessaires pour rejoindre le Sillon de Talbert depuis Lézardrieux (rive ouest du Trieux) ou Trédarzec (rive est du Jaudy) ; Ce dernier itinéraire permettant au passage la possibilité de découvrir le géotope de Port béni, reconnu d'intérêt international.

Depuis 2006, le site du Sillon de Talbert est classé en Réserve naturelle régionale (RNR). Le Conseil régional, en tant qu'autorité de classement, institue et contrôle le fonctionnement de la RNR tandis que la commune de Pleubian, en qualité de gestionnaire, assure la mise en œuvre du plan de gestion à travers les observations scientifiques, l'entretien, l'aménagement, la protection et l'information au public.

La surface classée en réserve naturelle est de 205,12 hectares, elle relève du domaine public du Conservatoire du littoral (Cdl), propriétaire par affectation de cette partie de Domaine public maritime (DPM). Un projet d'extension du périmètre du Conservatoire du littoral de 838 hectares sur le DPM avoisinant la réserve naturelle est en cours d'instruction. Il vise l'intégration des îlots marins situés au large du Sillon de Talbert (archipel d'Olonne) et celle d'une vaste surface d'estran, comprenant notamment le Sillon Noir (autre élément géologique caractéristique du



Marc Rapilliard

De nombreux petits limicoles (ici des Bécasseaux variables) sont visibles sur la Réserve naturelle régionale. Entre 2 000 et 3 000 individus (toutes espèces confondues) sont présents en hiver.

site), au domaine public du Conservatoire du littoral. Ce projet d'extension placerait ainsi la Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert au cœur d'un plus site naturel protégé de plus de 1000 hectares, aux enjeux écologiques (fonctionnalité) et scientifiques (géologiques, archéologiques) plus cohérentes.

B. Patrimoine biologique

(d'après RNR Sillon de Talbert, 2016).

Le Sillon de Talbert est un objet déterminant dans le paysage remarquable du site. Sa présence conditionne l'existence de multiples habitats naturels (plus d'une vingtaine) parmi lesquels certains sont reconnus d'intérêt communautaire. Ces habitats occupent quatre grands types de milieux au sein de la réserve naturelle : la dune, la levée de galets, l'estran (rocheux et sableux), le marais maritime.

1. La dune est visible à l'enracinement du Sillon et en période de calme météo-marin, elle peut s'étendre jusqu'à la fin du premier tiers de la flèche. Au-delà des premières centaines de mètres du Sillon, en raison d'une topographie plus basse, son démantèlement est régulier lors des épisodes érosifs (tempêtes). La récente ouverture d'une brèche sur le Sillon de Talbert (mars 2018) dans la partie dunaire de la flèche, commandée par des forçages anthropiques (enrochements) et des forçages naturels (pénurie sédimentaire, augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes) entraîne actuellement une perte d'habitat dunaire contre laquelle la Réserve naturelle ne tente pas de lutter. En revanche, sur un site aussi fréquenté que le Sillon de Talbert (100 000 personnes par an), la conservation de cette dune est un enjeu pour la Réserve naturelle, d'autant plus qu'il s'agit d'un environnement plutôt rare à l'échelle du site Natura 2000 « Trégor-Goëlo » (superficie totale < 3 hectares) (CCPG, 2014).

Des groupements végétaux caractéristiques des milieux dunaires se développent dans cette dune, avec la présence d'espèces végétales protégées comme le Panicaut maritime et la Renouée de Ray. Pour cette dernière, jugée quasi menacée à l'échelle nationale (IUCN *et al.*, 2018) et vulnérable à l'échelle régionale, la Réserve naturelle du Sillon de Talbert représente la seule localité connue de présence de l'espèce sur le littoral costarmoricain (Philippon D. *et al.*, 2006). Ainsi, la Renouée de Ray fait l'objet de prospections systématiques par l'équipe de la réserve naturelle et ses partenaires (botanistes du comité consultatif de gestion et du Conservatoire National Botanique de Brest). Ces prospections révèlent un caractère à éclipse sur le site, c'est-à-dire qui tend à disparaître les années tempétueuses et réapparaître durant les périodes de calme météo-marin, avec tantôt des stations de petite taille (quelques pieds) et tantôt des stations de tailles plus modestes (jusqu'à une dizaine de pieds).

Les habitats dunaires constituent, en outre, un complexe attractif pour la faune en accueillant notamment la nidification de trois espèces d'oiseaux : l'Alouette des champs, le Pipit farlouse et le Gravelot à collier interrompu. Le niveau de menace sur ces espèces (vulnérables), à l'exception de l'Alouette des champs, implique une récente inscription de ces taxons sur la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (GIP Bretagne Environnement, 2015) et engage donc l'équipe de la réserve naturelle à suivre rigoureusement chaque année leur nidification sur le site. Les effectifs mesurés sur le site montre une raréfaction du Pipit farlouse nicheur depuis 2014 (avec parfois l'absence de couple reproducteur comme en 2015) et le maintien d'une petite population nicheuse de Gravelot à collier interrompu, qui selon les années représente



Marc Rapilliard

L'Alouette des champs est une espèce nicheuse dans les environnements dunaire du Sillon de Talbert

3 à 6 % des effectifs reproducteurs régionaux dans un contexte où la responsabilité biologique de la Bretagne pour cette espèce en période de nidification est considérée comme très élevée. Le suivi de la reproduction du gravelot à collier interrompu sur le site met aussi en évidence un lien entre évolution des effectifs reproducteurs et évolution topo-morphologique du Sillon de Talbert. Cette relation reste toutefois à consolider sur le plus long terme au moyen des observations (ornithologiques) et des mesures (topographiques) de terrain, sachant que les travaux scientifiques en cours sur la Réserve naturelle permettent de cumuler 15 ans de suivi topo-morphologique du Sillon de Talbert et 40 ans de suivi des gravelots nicheurs.

2. Correspondant à la partie médiane et à la spatule terminale du Sillon, la levée de galets s'étend sur les deux autres tiers de la flèche. De par les contraintes environnementales du milieu (forte exposition aux vents et aux embruns, sol « squelettique »), la flore qui s'y développe est peu diversifiée mais présente un degré de spécialisation très important (Géhu, 1960). L'établissement des communautés végétales est conditionné, d'une part, par la présence de vents violents chargés d'embruns (la plupart des végétaux ont de fait un port prostré) et, d'autre part, par leur capacité à tirer profit des caractéristiques édaphiques singulières du milieu. En effet, seuls les végétaux munis de souches radicantes ou de racines pivotantes assez longues pour traverser la zone de galets peuvent atteindre l'horizon humifère. Ce dernier est alimenté de manière sporadique par les produits de dégradation du goémon via un ruissellement d'origine marine. Cependant, un certain nombre de plantes dépourvues de ces adaptations racinaires peuvent s'établir au niveau de petits îlots superficiels, formés par des amas de goémon et de sable, qui fournissent l'eau et



Chou marin en fleur sur la levée de galets

les nutriments nécessaires à la croissance végétale. Dans certains secteurs du Sillon de Talbert, le Chou marin (ou *Crambe maritime*), plante remarquablement adaptée à ce milieu inhospitalier, peut former un faciès mono-spécifique. C'est particulièrement le cas sur la partie distale du Sillon, où une très belle station est visible. En 2018, plus de 2 230 « touffes apparentes » de *Crambe* (unité de recensement choisie) y ont été dénombré.

Sur la levée de galets, les périodes de calme météo-marin permettant le réajustement sédimentaire et la consolidation naturelle du Sillon sont favorables au développement et à l'extension de la végétation de la levée de galets. Cette recolonisation du milieu peut être rapide et spectaculaire dans la partie médiane du Sillon comme le montre le suivi du *Crambe maritime* mis en œuvre par l'équipe de la Réserve naturelle : + 800 % de variation d'effectifs sur la période 2010-2013 correspondant au pas de temps observés entre les tempêtes du 10 mars 2008 (Johanna) et du 30 mars 2010 intervenues par forts coefficients de marée (105 et 112) et la série de 12 tempêtes de l'hiver 2013-2014.

La levée de galets est également attractive pour certaines espèces d'oiseaux en période de nidification. Les meilleures années, cinq espèces nicheuses peuvent être observées : le Pipit maritime, le Gravelot à collier interrompu, le Grand gravelot, la Sterne pierregarin et la Sterne naine. Elle offre également un potentiel d'accueil pour d'autres espèces comme le Goéland marin (un couple en 2019) ou l'Huîtrier-pie (présents sur les îlots à proximité).

Le Grand gravelot, nicheur rare en France, s'établit de manière régulière sur le Sillon de Talbert (25 années de présence entre 1992 et 2018) avec des effectifs reproducteurs qui varient entre 6 et 15 couples selon les années. Ces variations interannuelles, peuvent tout aussi bien être attribuées à des aléas climatiques ou à



RNR Sillon de Talbert

Grand gravelot nicheur sur le Sillon de Talbert

des facteurs anthropiques que s'expliquer par la configuration singulière des lieux qui rend particulièrement difficile la détection des individus nicheurs selon les localités sur le Sillon. Une difficulté qui se trouve accentuée par la remarquable stratégie de dissimulation de cette espèce (plumage, œufs, poussins, comportement). En hébergeant une part significative de la population reproductrice bretonne et française, une forte responsabilité biologique de la Réserve naturelle du Sillon de Talbert se dégage pour cette espèce nicheuse considérée en danger en Bretagne (GIP Bretagne Environnement, 2015).

A contrario, la nidification des sternes sur le Sillon de Talbert n'est pas annuelle. Il semble, ces dernières années, que la tendance soit à utiliser le Sillon de Talbert comme un site de repli éventuel en cas d'échec sur d'autres secteurs. De multiples fois, les dérangements répétés liés au tourisme sur le Sillon de Talbert ont été avancés pour expliquer l'absence de colonies de sternes selon les années, voire l'abandon du site en cours de saison. Or les moyens mis en œuvre par la Réserve naturelle régionale pour maintenir le potentiel d'accueil (gardiennage autour des sites de nidification, surveillance du site quasi-quotidienne, parfois conjointe avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, arrêté municipal interdisant la présence des animaux domestiques sur le site, zone de tranquillité de trois hectares protégé par une clôture), limitent considérablement les effets négatifs d'une forte fréquentation sur ces petites populations (15 à 35 couples pour la Sterne naine et plutôt cinq à dix couples pour la Sterne pierregarin sur le site les meilleures années). En revanche, la disponibilité de la ressource alimentaire à proximité du Sillon de Talbert paraît déterminante pour l'installation de ces oiseaux piscivores sur le site.

3. L'estran est le milieu naturel le plus représenté au sein de la Réserve naturelle. Il est plutôt rocheux au nord-ouest du Sillon (mode battu), et plutôt sablo-vaseux au sud-est (mode abrité). De par la topographie du site, l'étage supralittoral est très peu représenté et se concentre sur quelques chicots rocheux. L'étage infralittoral

n'est pas compris dans le périmètre protégé, ce qui n'exclut pas l'observation d'espèces infralittorales grâce à la présence de mares permanentes. Soumis à des forces hydrodynamiques extrêmes, l'étage médiolittoral en mode battu est colonisé par de rares espèces animales au détriment des communautés algales : 110 espèces d'algues ont été inventoriées dans la Réserve naturelle lors des récentes prospections (10 Chlorophytes, 32 Phéophycées et 68 Rhodophytes).

À marée basse, cet estran constitue une zone d'alimentation importante pour l'avifaune notamment pour les petits limicoles, les ardéidés et la Bernache cravant. Au regard des effectifs mesurés chaque année à la mi-janvier lors du dénombrement international des oiseaux d'eau (comptage Wetlands), le site est reconnu d'importance nationale pour l'hivernage du Grand gravelot et du Pluvier argenté. D'importants groupes de Tournepieuvre à collier ainsi que de petits mais rares effectifs de Gravelots à collier interrompu sont également mis en évidence chaque hiver sur l'estran de la Réserve naturelle.

À marée haute, les oiseaux plongeurs (Grèbes, Plongeons, Harles) et le Phoque gris (à l'unité) y sont fréquemment observés. L'observation d'autres mammifères marins est peu commune et ne concerne que des individus isolés (Phoque veau-marin, Dauphin commun, Dauphin de Risso). L'observation de (grands) groupes de petits Cétacés semble toutefois permise sur le site comme le suppose l'échouage en masse s'étant produit en février 2002 à proximité du Sillon de Talbert et ayant concerné 150 Dauphins communs (l'un des cas exceptionnels rencontrés en France).

L'ichtyofaune de la Réserve naturelle n'est pour le moment pas encore étudiée. Cependant des observations de terrain attestent de la présence sur le site de l'Anguille européenne.

Sur les replats sableux de l'estran de la Réserve naturelle, des herbiers de Zostères naines se développent et contribuent à la richesse floristique du site. Taxon quasi-menacé à l'échelle régionale, la Zostère naine paraît suivre une tendance évolutive positive au sein de l'espace naturel protégé.

Olivier Mardec



Vue aérienne sur la partie médiane du Sillon. Le contact entre la plage du Sillon et la plage ancienne de l'Île Blanche est ici bien visible.

4. Le marais maritime

Le Sillon de Talbert et le découpage de la côte en retrait ont permis l'installation d'un marais maritime visible sur la réserve naturelle. Ce marais maritime est localement alimenté en eau douce. En raison de la microtopographie de ce milieu sur le site, un enchevêtrement des groupements végétaux est observé.

Bien que la surface de ce marais maritime soit réduite sur l'espace naturel protégé, six habitats d'intérêts communautaires sont présents, démontrant la richesse écologique de ce type de milieu.

Les prés salés et les salicorniaies visibles sur les lieux forment un ensemble revêtant une forte valeur patrimoniale. La présence d'une végétation vivace avec un recouvrement important rend cette zone particulièrement attractive pour la faune. Ces habitats sont notamment exploités comme zone de nourrissage par de nombreux oiseaux (piscivores, granivores, insectivores, opportunistes). Ils contribuent, par ailleurs, à la fixation des sédiments fins.

Les prés à Spartine maritime jouent, eux aussi, un rôle important dans les processus de sédimentation (fixation des sédiments fins) et servent de zone nourricière et de refuge pour les juvéniles de poissons. La Spartine maritime, indigène des côtes européennes, a été supplantée par la Spartine anglaise, issue de l'hybridation entre la Spartine maritime et une Spartine nord américaine introduite. Les prés à Spartine maritime forment donc un habitat rare à l'échelle du site Natura 2000 « Trégor-Goëlo » et du département. En effet, la station de Spartine maritime présente dans la réserve naturelle est l'une des deux seules stations recensées sur le littoral des Côtes-d'Armor (Philippon D. *et al.*, 2006). Très vigoureuse et bien implantée sur le site, la



Vue paysagère du marais maritime à marée haute.

RNR Sillon de Talbert



La dune est visible à l'enracinement du Sillon.

Spartine anglaise est susceptible de supplanter d'autres groupements végétaux du marais. Toutefois, l'antagonisme entre les deux espèces de Spartines n'est pas mis en évidence au sein du site car elles semblent, en effet, se développer sur deux substrats distinct, la Spartine indigène s'établissant préférentiellement sur des cailloutis.

Références

- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PAIMPOL-GOËLO, 2014 – *Documents d'objectifs du site Natura 2000 FR 5300010 et FR 5310070 « Trégor-Goëlo »*. Tome 4 : objectifs et actions. DREAL Bretagne, 240 p.
- GÉHU J.-M., 1960 – Un site célèbre de la côte Nord bretonne : Le Sillon de Talbert (C.-du-N.). Observations phytosociologiques et écologiques. In Extrait du Laboratoire Maritime de Dinard, Fascicule n°46, p. 93-115.
- GIP BRETAGNE ENVIRONNEMENT, 2015 – *Liste rouge régionale et responsabilité biologique régionale. Oiseaux nicheurs et oiseaux migrateurs de Bretagne*. Liste validée par le CSRPN de Bretagne le 11 juin 2015.
- PHILIPPON D., PRELLI R. & POUX L., 2006 – *Atlas de la flore des Côtes d'Armor*. Ed. Siloë.
- RNR SILLON DE TALBERT, 2016 – *Plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert pour la période 2016-2022*. Mairie de Pleubian : 258 p. + annexes.
- IUCN et al., 2018 – *La Liste rouge des espèces menacées en France* – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.